



UNE ORGANISATION DE LA  
VILLE DE LEUZE-EN-HAINAUT

# CENTRE DE VACANCES COMMUNAL



THÈME : LE PRINTEMPS

16-20/02

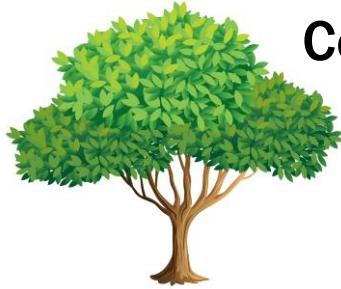


ÉCOLE COMMUNALE  
DU REMPART

60€/ENFANT



RENSEIGNEMENTS : 069/66 98 69 OU [S.DERYCKE@LEUZE-EN-HAINAUT.BE](mailto:S.DERYCKE@LEUZE-EN-HAINAUT.BE)  
FORMULAIRES D'INSCRIPTION DISPONIBLES SUR [WWW.LEUZE-EN-HAINAUT.BE](http://WWW.LEUZE-EN-HAINAUT.BE) ET  
À L'ADMINISTRATION (ACCUEIL ET SERVICE ENSEIGNEMENT)



## Formulaire d'inscription

# Centre de Vacances Communal Congés de détente Du 16/02/26 au 20/02/26

Ville de Leuze-en-Hainaut

Centre de Vacances Communal

Tour Saint Pierre 16A – 7900 Leuze-en-Hainaut

### COORDONNÉES DE L'ENFANT :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de Naissance : ..... / ..... / ..... Nationalité : .....

Numéro National (obligatoire) : .....

### GROUPE :

Petits : 2,5 à 5 ans

Grands : 6 à 12 ans

### COCHEZ LES CASES :

L'enfant est-il inscrit dans une crèche communale de Leuze ?	OUI	NON
L'enfant est-il inscrit chez une accueillante conventionnée à domicile ? Dans l'affirmative, elle sera en congé du ..... au .....	OUI	NON
L'enfant est-il scolarisé dans l'entité leuzoise ?	OUI	NON
Un des parents travaille-t'il dans l'entité leuzoise ?	OUI	NON

### COORDONNÉES DU PARENT RESPONSABLE :

Nom : ..... Prénom : .....

Numéro National (obligatoire) : .....

Date de Naissance : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Numéro de Téléphone : .....

Adresse mail : .....

### SIGNATURE :



# Document à garder par les parents

## Centre de Vacances Communal

### Congé de Détente 2026

#### Ville de Leuze-en-Hainaut



#### Où ?

École Communale du Rempart (Rue du Rempart, 19 - 7900 Leuze-en-Hainaut).

#### Quand ?

Du 16 au 20 février 2026.

Du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00 (peut s'étendre jusqu'à 18h00 si excursion).

#### Prix :

60 € pour la semaine.

#### Garderies gratuites :

Le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 17h30.

#### Repas :

Pas de repas complet le midi : le pique-nique (aliments + boissons que vous donnerez à votre enfant) sera pris sous la surveillance des animateurs.

Chaque jour vers 15h00, une collation sera fournie.

#### Pour votre information :

Tous les effets personnels devront être marqués au nom de l'enfant !

Le matériel, en rapport avec chacune des activités, est mis gratuitement à la disposition des participants.

Cependant, quelques effets personnels sont demandés :

- Pour tous : équipement individuel identifiable (sacs, vêtements, chaussures).
- Pour les petits : si besoin, fournir linge de rechange, langes, doudou, tétine ....

L'Administration communale décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets de valeurs. Les jouets et vêtements de marque ne sont pas les bienvenus !

Les participants sont assurés durant les activités.

Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles !

Toute réservation est payante ! Une facture est adressée avec le dossier d'inscription.

En cas d'annulation non signalée par mail au service, la facture reste due !

Aucun remboursement ne sera fait (sauf motif impérieux) !

Pour tous renseignements :

069/66.98.69 (Aurore DE DEKEN) ou [s.derycke@leuze-en-hainaut.be](mailto:s.derycke@leuze-en-hainaut.be) (Sévan DE RYCKE)

